

INDEX ANALYTIQUE

– A –

- Absence du travail**
- Voir aussi *Retour au travail*
- abus, 31
- activités incompatibles, 34, 45, 64, 77, 135
 - validation par le médecin traitant, 45
- certificat médical, 31, 34
- clause de perte d'emploi, 55
- de plus de trois jours, 32
- durée, 9, 34-35
- examen médical, 34, 46, 104
- justification, 30, 34
 - accès aux motifs, 30
- maintien du lien d'emploi
 - contrainte excessive, 51
- rôle du gestionnaire immédiat, 42
- statistiques, 5
- suivi médical, 30
- suivi par l'employeur, 40
- taux excessif, 52
- Absentéisme, 29**
- coûts, 3
 - directs, 4
 - indirects, 4
 - statistiques, 5
- gestion, 47, 57
- Accident grave, 92, 98**
- Accommodement**
- alternatives, 53
- clause de perte d'emploi, 55
- contrainte excessive, 51, 56, 67
- création d'un poste, 53
- examen médical, 46
- examen psychiatrique, 107
- impossibilité, 79
 - preuve, 52
- horaire de travail, 55
- information, 54
- obligation, 50, 53

- possibilité, 82
 réadaptation, 111
 refus d'embauche, 19
 retour progressif au travail, 48, 55
- Activités incompatibles**
 Voir *Absence du travail*
- Aggravation d'une lésion initiale**, 97-98, 132
- Agression**, 92, 95
 réadaptation, 115
- Agressivité**
 problème de santé mentale, 61
- Alcoolisme**, 51
 cure de désintoxication, 53-54
- Altercation significative**, 92, 95
- Ancienneté**
 absence du travail, 55
 perte, 84-85
- Antécédents criminels**
 dangerosité d'un employé, 59
- Antécédents psychologiques**, 93
- Arbitre de grief**
 incapacité
 – activités incompatibles, 45
- Arme à feu**, 60
- Assignment temporaire**, 97, 112
 autorisation du médecin traitant, 112
 décision de l'employeur, 113
 objectif, 112
- Assurance-invalidité ou salaire**
 accompagnement de l'employé absent, 41
 coûts, 3, 89
 examen psychiatrique, 61
 gestion du dossier, 38
 guérison miraculeuse, 46
 invalidités reliées à la santé mentale, 9
- Assureur**, 4, 30
 décision d'admissibilité, 38

- gestion du dossier
d'invalidité, 38
- informations fournies à
l'employeur, 38
- refus, 39
- réclamation, 33
- retour au travail, 38
- Autoassureur**, 36, 39
- Avis d'opposition**
- Voir Réclamation pour lésion
psychologique*
- Avis du Bureau d'évaluation
médicale (B.E.M.)**
- Voir Bureau d'évaluation
médicale (B.E.M.)*
- B –
- Bureau d'évaluation
médicale (B.E.M.)**
- avis du médecin traitant, 108
- convocation à l'examen, 109
- demande, 107, 110
- documents annexés, 108
 - par écrit, 108
 - transmission, 108
- diagnostic, 109
- rapport d'expertise, 108
- transmission du dossier,
108-109
- C –
- Certificat médical**
- examen médical, 34, 46
- exigence de l'employeur, 31,
135
- absence de plus de
trois jours, 32
- nature de la maladie, 32
- refus de l'employé à com-
munique le diagnostic,
33
- objectif de l'employeur, 32
- retour au travail, 31, 54
- Charte des droits et libertés
de la personne (Québec)*, 6, 15,
50, 51
- Clause de perte d'emploi**, 55,
84-85
- Clientèle difficile**
- aptitude à travailler avec la, 14
- événement prévisible, 94
- Collègue de travail**
- accommodement, 54
- retour progressif au travail, 49
- violence au travail, 61

Commission d'accès à l'information, 14**Commission de la santé et de la sécurité du travail (C.S.S.T.), 4, 30**

Voir aussi *Bureau d'évaluation médicale (B.E.M.), Demande de révision d'une décision de la C.S.S.T.*

cotisation, 5

examen psychiatrique, 107, 109

harcèlement, 96, 100

information médicale, 104

réadaptation, 115

réclamation pour lésion psychologique, 90, 107

- révision de la décision, 103

retour au travail de l'employé, 111

- emploi convenable ou équivalent, 112

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, 19**Commission des normes du travail**

harcèlement psychologique, 96, 100

Communication

avec l'assureur, 38

avec l'employé, 35

avec l'employé absent, 40-41

Comportement de l'employé

problème de santé mentale, 57

Conflit au travail

problème de santé mentale, 57

Congé, 49, 53**Congédiement**

Voir aussi *Terminaison d'emploi*

absence du travail

- accommodement, 50
- activités incompatibles, 45, 77

fausse déclaration à l'embauche, 20

- critères analysés par le tribunal, 20-21, 25-26

refus d'un examen psychiatrique, 61

test de personnalité (utilisation), 24

Conseiller en ressources humaines

rôle, 43

Consentement

accès aux renseignements par le gestionnaire, 42, 44

divulgaration du dossier médical, 71

examen psychiatrique, 60

information médicale, 16

test de personnalité, 24

Contrainte excessive

Voir *Accommodement*

Contrat de travail

prestation de travail, 30

Convention collective

certificat médical, 31

clause de perte d'emploi, 55

examen médical, 46

retour au travail, 111

Crise de panique, 50

– D –

Dangerosité d'un employé

danger grave et immédiat, 60

recommandations de l'expert, 60

signes, 59

Délai

contestation d'une décision de la C.S.S.T., 102

contestation d'une décision de la Direction de la révision administrative, 103

retour au travail, 111

transmission du dossier au B.E.M., 108

– avis du médecin traitant, 108-109

Demande de révision d'une décision de la C.S.S.T.

délai, 102

par écrit, 102

transmission, 102

Demande de révision d'une décision de la Direction de la révision administrative

délai, 103

par écrit, 103

transmission, 103

Démission, 57**Dépendance**

cure de désintoxication, 53

Dépression, 14, 50, 98
 risque de rechute, 18

Direction de la révision administrative

Voir *Demande de révision d'une décision de la Direction de la révision administrative*

Discrimination

fondée sur le handicap, 50
 renseignements personnels, 15

Dossier de suivi en psychologie

accès, 60

Dossier d'invalidité

certificat médical, 31

Dossier médical

accès, 104
 consentement à la divulgation, 71

Droit à la vie privée et à l'intégrité

en matière de santé mentale, 14
 examen médical, 34
 motifs d'absence au travail, 30
 test de personnalité, 24

Droit au retour au travail

Voir *Retour au travail*

Droit de refus

danger pour la santé psychologique, 58

Droits de la direction

Voir aussi *Employeur*
 exercice, 92, 95, 97, 130

– E –

Embauche, 13

Voir aussi *Information médicale*
 exigences du poste, 16-18, 23

fausse déclaration, 20-21, 25-26

information médicale, 14

– exigence raisonnable, 16

protection des renseignements personnels, 14-15

refus, 18

– accommodement, 19

– conséquences, 19

test de personnalité, 22

Emploi

exigences de santé requises, 16-18

Employeur

Voir aussi *Accommodement, Gestionnaire, Retour au travail*

autoassureur, 36, 39

certificat médical, 31, 135

contestation d'une
réclamation, 97, 99

droits de direction, 92, 95, 97,
130

examen médical, 34, 36, 46
– refus de communiquer,
37

examen psychiatrique, 105

gestion d'une réclamation, 97,
99

information médicale, 104

informations de l'assureur, 38

motifs d'absence au travail, 30

obligations en matière de
santé et sécurité du travail,
57

obligations en matière de
santé mentale, 6

– responsabilité, 58

retour au travail de l'employé,
49, 112

suivi de l'employé absent, 40

Entrevue de sélection, 15, 22

Évaluation médicale

Voir *Examen médical*

Évaluation psychiatrique

Voir *Examen psychiatrique*

Événement imprévu et soudain

notion, 90

problèmes relationnels ou
administratifs, 92

survenance, 91, 94

Examen médical

Voir aussi *Examen psychiatrique, Médecin expert, Information médicale*

absentéisme, 30, 33, 34

collaboration de l'employé, 35

convocation, 69, 125

droit d'être accompagné, 36

– acceptation par le profes-
sionnel de la santé, 36

droit de l'employé d'obtenir
une copie, 36

– restriction, 37

exigence de l'employeur, 34,
46

- jugé déraisonnable, 77, 87
- jugé raisonnable, 76, 86
- refus de communiquer par l'employeur, 37
- du secteur privé, 37
 - du secteur public, 38
- refus de se soumettre, 36
- cessation des indemnités, 36
- retour au travail, 46
- suivi, 105
- suivi auprès de l'assureur, 38
- Examen médical préembauche**, 15-17
- exigences du poste, 18
- limitations fonctionnelles, 19
- pertinence, 17
- Examen psychiatrique**
- absence injustifiée, 106
- consentement de l'employé, 60
- convocation de l'employé, 59-60, 106, 109, 125
- danger grave et immédiat, 60
- déplacement de l'employé dans un autre poste, 60
- diagnostic, 60
- en cours d'emploi, 58
- évaluation de la dangerosité, 59-60
- exigence de l'employeur, 105
- mandat au médecin, 59, 62
- motifs, 58-59
- non-disponibilité de l'employé, 106-107
- plan de traitement, 60
- recommandations de l'expert, 60
- refus de l'employé, 61
- retrait du travail, 60-61
- sources d'information pour l'employeur, 106
- suivi, 105
- tentative d'évitement, 107
- Examen psychiatrique préembauche**
- mesure d'exception, 18
- Exigence professionnelle normale**
- motif de refus d'embauche, 19
- Expert**
- Voir *Médecin expert*

- Expertise médicale ou psychiatrique**
 rôle en matière de prévention, 9
 Voir *Examen médical, Examen psychiatrique*
 rôle lors d'une absence au travail, 42
 – accès aux renseignements personnels, 42-44
- F –
- Fausse déclaration à l'embauche, 20**
 congédiement, 20-21, 25-26
 suivi de l'employé absent, 41
- Fin d'emploi**
 Voir *Congédiement, Terminaison d'emploi*
 terminaison d'emploi, 112
- Fondation des maladies mentales, 9-10**
- Formulaire de demande d'emploi, 15**
 questionnaire médical, 16
- G –
- Garde préventive en établissement**
 danger grave et immédiat, 60
- Gestionnaire**
 retour au travail de l'employé, 47
 – progressif, 49
- Grief**
 harcèlement psychologique, 96
- Groupe d'emploi à risque, 9**
- Guérison miraculeuse, 46**
- H –
- Handicap**
 Voir aussi *Accommodement*
 maladie psychologique ou psychiatrique, 15, 50
 terminaison d'emploi, 50
- Harcèlement psychologique**
 employé non syndiqué, 96
 exercice des droits de la direction, 97
 lésion professionnelle, 92, 99

obligations de l'employeur, 7,
57

problème de santé mentale, 61

protection, 96

réadaptation, 115

réclamations acceptées, 131

suivi de l'employé absent, 41

Horaire de travail, 48-49, 53,
55

- I -

**Indemnité de remplacement
du revenu**

suspension, 104, 106, 113

Infirmière

rôle, 43

Information médicale, 14

Voir aussi *Examen médical*

consentement, 16

cueillette, 14

- portée, 16-18

exigence raisonnable, 16

législation, 14-15

obtention, 104

outils, 15

sensible, 39-40

utilisation, 18

Insubordination, 36

**Intervention en cours
d'emploi**, 57

Invalidité

Voir aussi *Absence du travail*

activités incompatibles, 45

- J -

Jeu pathologique

cure de désintoxication, 54

- L -

Lésion professionnelle, 89, 90

aggravation d'une condition
personnelle, 93

employé présentant une
fragilité au niveau
psychologique, 93

événement imprévu et
soudain, 91-92

indemnisation, 96

perception subjective d'un
employé, 93

preuve, 91

réadaptation, 114

Lésion psychologique

Voir *Réclamation pour lésion psychologique*

- M -**Maladie mentale**

Voir *Santé mentale*

Maladie professionnelle

présomption, 90

Maladie psychologique ou psychiatrique

Voir aussi *Examen psychiatrique*

handicap, 15, 50

lésion professionnelle, 89, 98

– présomption, 90

lien avec le travail, 89, 93

origine, 89

protection de la Charte, 51

Médecin de la compagnie

secret professionnel, 44

Médecin expert

Voir aussi *Examen médical, Examen psychiatrique*

choix, 33, 35, 62

examen de l'employé

– étapes à suivre, 116

mandat, 72, 122

rapport

– transmission au B.E.M., 108

Médecin traitant

activité incompatible avec une absence du travail, 135

– recommandation, 45

assignation temporaire, 112

avis sur le rapport d'expertise transmis au B.E.M., 108

examen médical, 33, 34, 37

retour progressif au travail, 48-49, 54, 114

rôle, 43

secret professionnel, 43-44

Menace, 58**Mesure disciplinaire**

problème de santé mentale, 61

refus de communiquer un diagnostic médical, 33

refus de se soumettre à un examen médical, 36

Microtraumatisme, 90

– P –

Personnalité conflictuelle, 92

Phobie, 14

Plan de retour au travail

Voir *Retour au travail*

Politique d'entreprise

certificat médical, 31

Présentéisme, 29

Preuve

accommodement, 52

activités incompatibles, 45

lésion professionnelle, 91

lien entre la maladie et le travail, 89

Prévention, 8, 13

données, 9

initiatives, 9

rôle des gestionnaires, 9-10

Professionnel de la santé

Voir aussi *Médecin de la compagnie*, *Médecin expert*, *Médecin traitant*

examen médical, 35, 36

examen médical
préembauche, 18

Programme d'aide aux employés, 8

Psychiatre

Voir aussi *Examen psychiatrique*

expertise médicale, 35, 62, 105

mandat, 35

Psychologue, 36

– Q –

Questionnaire médical, 15

annexé au formulaire de demande d'emploi, 16

caractère déraisonnable, 17

en lien direct avec l'emploi, 17

question claire, 17

– R –

Réadaptation, 111-112, 114

décision de la C.S.S.T., 115

emploi convenable, 115

mesures à prendre, 115

Réaffectation, 13

- Rechute**, 97-98, 132
- retour progressif au travail, 114
- risque, 18, 42, 48
- preuve, 52
- Récidive**, 97-98, 132
- Réclamation pour lésion psychologique**
- Voir aussi *Examen psychiatrique*
- attitude de l'employeur, 106
- caractère traumatisant des événements, 94
- cas acceptés, 128, 129
- cas refusés, 127, 129
- contestation par l'employeur, 97, 99, 117, 119
- motifs, 101
 - objectivité, 101
 - processus, 100, 102
- et harcèlement, 96
- événement imprévu et soudain, 90
- gestion par l'employeur, 97, 99
- lésion consécutive à une lésion antérieure reconnue, 98
- motifs, 94
- preuve d'une lésion professionnelle, 93
- réorganisation du travail, 95
- survenance d'un événement traumatisant, 94
- Recrutement**, 13
- Voir aussi *Embauche*
- Références**, 15
- Renseignements médicaux**
- Voir *Information médicale*
- Renseignements personnels**
- accès par le questionnaire, 42-44
- certificat médical, 31
- embauche, 14
- examen médical, 35, 36-38
- nécessité (critère), 14-15
- protection, 14, 42-44
- secret professionnel, 43-44
- Réorganisation du travail**
- réclamation pour lésion psychologique, 95
- test de personnalité, 24
- Représentant syndical**
- expertise médicale (accompagnement), 36

Retour au travail

aide, 47
à temps plein, 114
certificat médical, 31, 54
clause de perte d'emploi, 55
délai, 111
dossier d'invalidité, 38
droit, 111
examen médical, 46
– convocation, 69
– refus de réintégrer, 47
horaire de travail, 48
mandat au médecin expert, 72
modalités, 47, 112
plan, 65
planification, 47
progressif, 48, 53, 55, 112, 114
– acceptation, 49
– durée, 49, 114
– refus, 49
réadaptation, 111, 114
réintégration
– au niveau des activités sociales, 47
– de son emploi, 113
rôle du gestionnaire, 42
suivi, 66

surcharge de travail, 47-48

tâches, 48

Retrait du travail

examen psychiatrique, 60

Révision (demande)

*Voir Demande de révision d'une
décision de la C.S.S.T.,
Demande de révision d'une
décision de la Direction de la
révision administrative*

– S –

Santé et sécurité du travail

obligations de l'employeur, 57

Santé mentale, 1

absentéisme, 30

– coûts, 3-5

analyse des données internes,
8

danger, 58

diagnostic, 1-2

gestion, 29, 89

obligations de l'employeur,
6-7, 57

– responsabilité, 58

prévention, 8-10

références, 11

- signes de maladie, 59
- Santé physique**, 9
- Secret professionnel**, 43-44
- Service de santé**
mandat, 44
renseignements personnels de
l'employé, 43
- Service des ressources
humaines**
mandat, 44
renseignements personnels de
l'employé, 43
suivi de l'employé absent, 41
- Stress**, 14
accommodement, 53
en situation de crise, 16
- Stress post-traumatique**, 129
- Surcharge de travail**, 4, 47-48,
92
- Suspension**
activités jugées incompatibles
en matière de santé
mentale, 78
- Syndicat**
Voir aussi *Convention collective*,
Représentant syndical
accommodement, 53
- Syndrome anxiodépressif**, 50
- T -
- Temps supplémentaire**, 5
- Terminaison d'emploi**
Voir aussi *Congédiement*
contestation, 111
motif, 50
obligation d'accommodement,
50
protection de la Charte, 51
- Test de personnalité**, 22
administration, 23-24
à l'embauche, 22
consentement, 24
en cours d'emploi, 24
légalité, 24
objectifs, 22-23
pertinence, 23, 27
utilisation, 22

Test préembauche

Voir *Examen médical préembauche*, *Examen psychiatrique*

Test psychométrique

Voir *Test de personnalité*

Toxicomanie, 51

cure de désintoxication, 53-54

Trouble bipolaire, 14, 50**Trouble de la personnalité**, 50

– V –

Vérificateur externe

accès aux renseignements personnels, 44

Vidéo

activité incompatible, 45

Violence au travail

problème de santé mentale, 61